

CONSIGNES DIVERSES / VIE SCOLAIRE

Cartables et sacs

Lors des récréations et de la demi-pension, pour des raisons de sécurité, les cartables, sacs (et vêtements) ne doivent pas être laissés à terre dans la cour, le préau et les couloirs, mais doivent être **rangés** dans les espaces prévus à cet effet :

- **casiers dans le hall pour les élèves de 6^e**
- **étagères dans le couloir de la P1 pour les élèves de 4^o**
- **étagères de la cour pour les autres niveaux 5^o et 3^o.**

Aucun cartable ne doit obstruer le hall, les portes et voies de circulation.

De plus, lors de leurs déplacements (notamment lors de la montée ou de la descente des escaliers), les élèves doivent avoir leur **sac sur le dos** (les lanières des sacs à dos portés seulement à la main traînent à terre et occasionnent des chutes).

Accès aux casiers

Les élèves peuvent accéder aux casiers selon des horaires précis (affichés dans le hall et sous le préau).

Les allers et venues dans le hall sont interdits, et notamment sur le temps de la demi-pension. Les élèves déposent leur cartable à la fin des cours de la matinée (11h ou 12h) et les récupèrent 13h15 et 13h25. Ils conservent donc leur carte de cantine avec eux. Chaque année un porte-carte tour de cou est distribué à tous les élèves entrant en 6^{ème}.

Ordre de passage au self

Jusqu'au vendredi 11/09 inclus, afin de leur permettre de prendre le rythme, les 6èmes seront appelés les premiers au réfectoire.

A partir du lundi 14/09, selon les emplois du temps définitifs, un roulement sera établi.

En cas d'absence de professeur ou de déplacement de cours, le planning de passage sera modifié. Les modifications seront affichées sur les vitres du foyer pour que les élèves puissent en avoir connaissance.

Pour le bon fonctionnement du service de demi-pension, cet ordre est impérativement à respecter.

Zone calme

Le chahut n'a pas sa place en zone calme : pas de cris, pas de bousculades, pas de courses-poursuites.